

OBJECTIFS

- Connaitre les effets sur la santé.
- Être capable d'adopter une bonne posture.
- Être capable d'aménager son poste de travail.

DUREE

- Théorie : présentation collective de 45 min
- Mise en pratique : passage sur les postes de travail d'environ 10 min par agents (sur volontariat).

CONTENU DE LA SENSIBILISATION

- Théorie :
 - Les effets sur la santé.
 - La posture de confort.
 - L'aménagement du poste de travail.
 - La règlementation.
- Mise en pratique :
 - Identification des axes d'amélioration.
 - Réglage des équipements de travail.
 - Conseils individualisés.



ORGANISATION

Le CDG intervient avec son matériel : ordinateur et vidéoprojecteur.

La collectivité met à disposition une salle où l'on peut projeter un diaporama.

La présence d'un responsable et/ou référent prévention de la collectivité est conseillée.